



Avec près de 14 000 habitants, la ville de Lourdes est la seconde ville de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, et la seconde ville du département des Hautes-Pyrénées.

Centre international de pèlerinage catholique, la ville accueille des millions de pèlerins ou visiteurs chaque année, venus du monde entier. Elle bénéficie d'un positionnement géographique privilégié et d'un cadre de vie exceptionnel.

Surclassée 40 000 - 80 000 habitants, la ville de Lourdes porte un projet ambitieux et dynamique "Lourdes, Cœur des Pyrénées" qui a pour objectif de transformer la ville et de la rendre plus attractive.

Avec près de 300 agents, la ville de Lourdes est une collectivité dynamique, tournée vers l'avenir et qui relève des défis au quotidien, dans un contexte spécifique de ville touristique, qui accueille des visiteurs du monde entier.

Aujourd'hui, dans le cadre d'un renfort saisonnier, la ville de Lourdes recrute :

Deux Agents de Voirie polyvalents

Catégorie C / Filière technique

Rattachés aux Services Techniques Municipaux, intégrés au Pôle Espace Public – Service Signalisation et Mobilier Urbain.

1 - Présentation du poste :

<u>Définition</u>	Agent en renfort sur des missions de maçonnerie VRD, pose de signalisation verticale et mobilier urbain, signalisation horizontale
<u>Positionnement dans l'organigramme</u>	Rattaché au Technicien Espace Public
<u>Cadre statutaire</u>	Catégorie C – Filière technique – Temps complet

2 – Architecture du poste :

<u>Mission 1:</u> Maçonnerie VRD	- Aide à la réalisation de maçonnerie en VRD (réalisation de fouilles, confection de massif en béton pour pose de mobilier urbain divers ou fourreau support de signalisation verticale, réfection de bordures et caniveaux complet ou reprise d'épaufrures, réfection de revêtement en pavés ou dalles...)
<u>Mission 2:</u> Signalisation Verticale et mobilier	- Aide à la pose et l'entretien de signalisation verticale (signalisation de police, signalisation directionnelle, panneaux et plaques de rue) - Aide à la pose et à l'entretien des accessoires de voirie divers (balises, coussins berlinois...) - Aide à la pose et à l'entretien du mobilier urbain (potelets, barrières, bancs, appuis vélo...) - Aide pour la mise en place de signalisation temporaire (pèlerinages, évènementiel lié à la sécurisation des routes...) - Aide à la mise en place de signalétique réalisées en régie (décorative, jalonnement ponctuel...)

3 – Contexte de l'exercice du poste :

<u>Champ des relations et nature des liens</u>	- Relation interne permanente avec le technicien référent, l'équipe régie du pôle espace public, les membres du bureau d'études - Relation externe avec les administrés et les visiteurs
<u>Champ d'autonomie – Responsabilités spécifiques</u>	- Sous la responsabilité du technicien espace public et de l'équipe référente en régie dans le champ de compétence exercé - Garant du respect du protocole d'entretien du matériel et des machines, de l'utilisation des véhicules et du travail en sécurité pour lui et les autres - Garant de l'image du service et de la collectivité
<u>Champ de technicité</u>	- Technicité relative aux missions demandées (confection de maçonnerie en béton, terrassement, fixation d'équipements de signalisation...) - Travail en extérieur en équipe et au besoin seul pour des petites missions

	- Déplacements permanents sur site - Port d'équipements de protection individuelle - Respect des normes portant sur les activités, les matériels et les produits
<u>Risques du poste</u>	- Travail sur voie de circulation (véhicules et piétons) - Travail en hauteur - Utilisation de petit outillage (perceuse, meuleuse...) - Utilisation de peintures routières à base de solvant
<u>Difficultés et contraintes du poste</u>	- Travail physique avec des contraintes posturales et port de charge - Travail en extérieur même sous météo défavorable (pluie, froid, fortes chaleurs...) - Horaires décalés suivant besoin du service
<u>Quotité de travail (%)</u>	100% sur les 3 missions dont la quotité pourra être modifiée en fonction des besoins du service L'agent pourra être également mobilisé sur des événements exceptionnels
<u>Opportunités / Intérêt professionnel du poste</u>	Diversité des missions

4 – Les exigences du poste

<u>Ressources nécessaires</u>	<u>Les savoirs :</u> Savoir lire un plan ou une fiche de travail Respect des normes, des règles techniques et de sécurité Permis B obligatoire et valide
	<u>Les savoir-faire :</u> Organisation et rigueur Compétences techniques et organisationnelles Savoir rendre compte d'une problématique à l'équipe
	<u>Le savoir-être :</u> Esprit d'équipe Sens du service public Devoir de réserve Disponibilité Ponctualité Loyauté Bienveillance

--	--

CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

Contrat saisonnier de 6 mois : dès que possible

Rémunération en référence aux grilles de la FPT

Renseignements complémentaires : espace-public@ville-lourdes.fr

Service des Ressources humaines : rh@ville-lourdes.fr

CANDIDATURES

Candidatures (CV + Lettre de motivation) à adresser pour le 10 juillet 2026 à l'attention de Monsieur le Maire de Lourdes, 2 rue de l'Hôtel de Ville - 65100 Lourdes ou par mail à : rh@ville-lourdes.fr